

La liberté des mers ne peut signifier «liberté d'épuiser les ressources de la mer». Monsieur l'Orateur, je répète que les ressources de la mer sont très importantes non seulement pour un grand nombre de Canadiens, mais pour le Canada tout entier, et spécialement pour ceux qui m'intéressent de plus près, pour une bonne partie, sinon la majorité des électeurs de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. C'est une industrie essentielle pour ces personnes, et je crois que c'est le devoir des gouvernants, de même que celui de ceux qui exploitent ces ressources, de les exploiter d'une façon rationnelle.

Ce n'est pas seulement en ce qui a trait à la pêche, monsieur l'Orateur, que nous avons constaté, malheureusement un peu trop tard, cette façon inconsidérée d'exploiter nos ressources naturelles. Nous l'avons vu relativement aux forêts, dans la province de Québec, par exemple, laquelle était effectivement recouverte de forêts très nombreuses et très denses. On a exploité à satiété et avec inconsidération les forêts et, aujourd'hui, on est placé devant une situation inquiétante, et c'est pour cela que nos gouvernements se sont penchés sur ce problème, mais peut-être un peu tard. L'exploitation rationnelle de nos ressources est la seule façon de les conserver pour les générations futures.

Évidemment, je ne peux blâmer le député de South Shore (M. Crouse) et celui de Gander-Willington (M. Lundrigan) de s'élever avec violence devant un problème aussi crucial, et je comprends leurs sentiments, car c'est celui de leurs électeurs et des pêcheurs de ces régions qu'ils représentent.

Mais il ne faudrait pas pour cela dire que le gouvernement n'a rien fait et se désintéresse du problème. Jamais un gouvernement canadien, je crois, ne s'est intéressé autant à ce domaine particulier des pêcheries, et je voudrais demander à mes collègues, sans leur adresser de reproches, ce que le gouvernement conservateur progressiste a fait, il y a une dizaine d'années, dans le domaine des pêcheries, et spécialement dans le domaine des pêches dans nos eaux territoriales, alors que, immédiatement après la prise du pouvoir par le gouvernement du très honorable M. Pearson, le Parlement adoptait une loi portant à 12 milles notre zone de pêche.

La pêche est maintenant défendue aux étrangers dans le golfe Saint-Laurent, et de nombreuses autres mesures et initiatives ont été prises par le gouvernement, ce qui démontre son grand intérêt pour ce domaine des pêcheries en particulier.

Je comprends que tout n'a pas été fait, et si tout se faisait en même temps, je me demande à quoi il servirait d'avoir des Parlements qui se succèdent. L'évolution existe dans le domaine des pêcheries comme dans tous les domaines, et c'est pourquoi chaque Parlement qui se succède étudie des problèmes et doit leur apporter des solutions au meilleur de ses capacités dans le plus grand intérêt de la population.

Monsieur l'Orateur, nous devons donc prendre les mesures qui s'imposent pour protéger ces ressources. Comme je le disais tout à l'heure, je suis très touché par la pêche et, devant l'épuisement des ressources, on ne peut demeurer coi.

C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, il faut protéger ces ressources dont dépendent bon nombre de Canadiens, y compris mes concitoyens de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, tout en reconnaissant l'intérêt des autres pays d'établir au large de nos côtes un régime fonctionnel au sein duquel les droits du Canada auront priorité, régime qui

Pêches

reconnaîtra également aux autres une équitable quote-part des bénéfices.

● (2020)

[Traduction]

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, le député a demandé ce que notre parti avait fait pour les pêches lorsque . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je ne crois pas qu'il conviendrait que le député de South Shore (M. Crouse) participe une seconde fois au débat.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, je voulais simplement poser une question.

M. l'Orateur adjoint: Aux termes du Règlement le temps accordé au député est expiré. Toutefois, si la Chambre permet que le député pose une question, il aura la parole. Les députés sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard) a demandé ce que le ministère des Pêches avait fait pendant que le parti auquel j'appartiens était au pouvoir. Je voudrais lui demander s'il sait que durant cette période, un vaste programme de subventions a été institué sous le régime Diefenbaker, alors que la garde côtière a été créée pour protéger les pêcheurs canadiens. Et sait-il qu'en 1958, sous un gouvernement conservateur, des mesures ont été prises pour permettre au Canada de surveiller et de gérer son plateau continental? Ne sait-il pas que ces mesures progressistes ont été prises sous ce régime?

[Français]

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, il a répondu à ma question, mais il me demande si j'étais au courant. Je suis au courant; je n'ai pas dit que les membres du parti du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) n'avaient rien fait, mais si je m'en tiens à la résolution présentée par le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), il s'agit de la limite des pêches. Eh bien, je lui dis que si quelque chose a été fait, on n'a rien vu; tout ce qui s'est fait l'a été depuis 1963.

[Traduction]

M. Harry Olausson (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, cette motion très importante que nous débattons nous fournit l'occasion d'exposer nos vues sur le sujet. Les députés prient instamment le gouvernement d'appliquer des politiques qui servent les intérêts supérieurs du pays et de nos pêcheurs. La motion traite des ressources en poisson sur la plate-forme et la pente continentales ainsi que d'une surveillance appropriée.

D'abord, je dois mentionner qu'avant d'appliquer quelque politique que ce soit ou de songer à améliorer notre industrie de la pêche, il importe d'examiner nos services aériens et maritimes de sauvetage, surtout en Colombie-Britannique. Ces opérations se sont avérées plutôt inefficaces parfois, et ont fait l'objet de critiques en raison de leurs piètres résultats et de leur intervention tardive. On doit prendre des mesures pour mettre sur pied de meilleures opérations de sauvetage air-mer. Je suis persuadé que les députés de la Chambre sont d'accord pour que quelque chose se fasse en ce sens afin que les pêcheurs canadiens puissent œuvrer efficacement et en toute sécurité à la récolte de l'une des plus importantes ressources du pays. Il est impérieux, si nous voulons étendre nos opérations de pêche, et si nous voulons que nos pêcheurs travaillent en